



**Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Éducation Nationale**

Montreuil, le 11 décembre 2017

### **FO revendique un repyramidage total !**

En 2016, 53% des agents  
administratifs sont C,  
30% B et 17% A.

### **Inacceptable !**

C'est pourquoi, le  
SPASEEN-FO revendique, à  
l'identique de ce qui se fait  
dans les autres  
administrations de l'État, un  
renversement total :

**A minima** 30% de C, 40%  
de B et 30% de A, dans le  
cadre d'un vrai plan de  
requalification.

6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513  
MONTREUIL CEDEX  
Email : [spaseen@fo-fnecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fnecfp.fr)  
Site : <http://www.fo-spaseen.fr>

## **Requalifications : de qui se moque-t-on ?**

Suite au bilan effectué qui indiquait un déficit dans le projet de requalification prévue d'Adjoints administratifs en SAENES de 2015 à 2017, le ministère a annoncé un rattrapage de 105 requalifications pour 2018.

L'objectif initial de 2015 était de requalifier, par an et pendant 3 ans, 300 emplois de d'Adjoints administratifs en SAENES, et 100 emplois de SAENES en Attachés par le biais des listes d'aptitude et des concours internes.

Pour le SPASEEN-FO, il n'est pas admissible que 105 requalifications n'aient pas pu être faites sur le calendrier prévu. Les collègues qui en bénéficieront au 01/09/2018 auront donc perdu au minimum une année d'augmentation de salaire. Comment peut-on « oublier » 105 requalifications ? Par mauvaise volonté ? Ou alors... pour économiser budgétairement 105 reclassements dus à des promotions ? On ne peut suspecter le ministère d'une telle mesquinerie...

Mais ces requalifications sont très loin d'être à la hauteur des besoins et des attentes des personnels : ce sont concrètement et simplement quelques miettes saupoudrées dans chacune des 30 académies...

A l'issue de ces trois années, moins de 2 % de la totalité des emplois administratifs du ministère auront pu être requalifiés. Une brouille alors que les missions exercées par de nombreux collègues relèvent déjà de corps supérieurs à ceux dans lesquels ils ont été recrutés mais pas payés en conséquence.

Force Ouvrière considère que cette sous-qualification des emplois nécessite une mesure exceptionnelle : un plan massif de requalification par une augmentation significative des promotions par listes d'aptitude pour rendre possible le reclassement du plus grand nombre d'agents.

Doit-on se contenter de quelques 300 B passés en A et de 900 C passés en B comme solde de tout compte ? Les autres collègues doivent-ils patienter encore longtemps ?

Doit-on oublier que les collègues de Jeunesse et Sports, du CNED, de CANOPE et très souvent des universités ont été les oubliés de cette mesure mise en place sans cadrage national, avec des déclinaisons au bon vouloir des académies sur des critères souvent très subjectifs.

Doit-on oublier que pour bénéficier d'une requalification, encore faut-il que tous les concours internes soient ouverts à chaque session dans toutes les académies, que le nombre de postes offerts soit attractif et suffisant et que les listes d'aptitude ne soient pas mises en place sur des critères subjectifs, voire opaques ?

Encore faut-il que chaque promotion soit synonyme de bond indiciaire. Or le protocole PPCR, signé par l'UNSA, la CFDT et la FSU, enferme les agents dans une grille qui ne fait pas rimer automatiquement avancement ou promotion avec augmentation significative de salaire.

### **Avec le SPASEEN-FO, je revendique :**

- Une requalification massive par une augmentation du nombre de promotions de C en B et de B en A mais aussi, pour les Attachés au principalat et en Hors Classe !
- Une grille revalorisée qui permette de vraies promotions et un réel déroulement de carrière signifiant une réelle augmentation de salaire, ce que PPCR n'apporte pas ! Abandon de PPCR !
- Une augmentation immédiate des salaires : augmentation de 16% de la valeur du point d'indice pour rattrapage des pertes de salaires depuis 2000.



**Nos statuts sont nos droits...  
Défendons-les !**